

Département  
de la MOSELLE

## COMMUNE DE KERLING-LES-SIERCK

Arrondissement  
de THIONVILLE-EST

Extrait du procès-verbal  
des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des Conseillers  
élus : **15**

Séance du **20 octobre 2022**

fonction : **14**

Conseillers présents : **13**

**Sous la présidence de M. Guy HOCHARD, Maire**

**Présents** : M. Alain SINDT ; M. LINSTER Nicolas ; M. GABRIELE Jérôme ; M. HILD Didier ; M. KOP Patrice ; M. Laurent BERGER ; M. HIRTZ Thiébaud ; Mme MARCK Christelle épouse SCHMIT ; Mme DELAPORTE Marjorie ; M. RISCH Jérôme ; M. Jean-Marc SINDT ; Mme Véronique ANDRE ép. CHOSEROT

**Présent par procuration** : M. Pierre Edouard BODEREAU donne procuration à M. GABRIELE Jérôme

### 1 – Validation du compte-rendu de la séance du 23 août 2022

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil s'il y a des remarques à formuler sur le compte-rendu de la dernière séance du 23 août 2022.

Aucune remarque n'étant formulée, Monsieur le Maire propose donc de valider la séance du 23 août 2022.

Le conseil municipal, Monsieur le Maire entendu, valide le compte-rendu de la séance du 23 août 2022 à l'unanimité des membres présents.

Pour copie certifiée conforme à l'original  
Suivent au registre les signatures

A KERLING-LES-SIERCK, le 20 octobre 2022

Le Maire, Guy HOCHARD



Accusé de réception en préfecture  
057-215703612-20221020-0120102022-DE  
Date de télétransmission : 21/10/2022  
Date de réception préfecture : 21/10/2022